C'est jouer gros : la tête est de l'enjeu.
V. HUGO.

‖ Jouer son jeu serré, Jouer serré, Jouer de façon à laisser peu de prise et peu de répit à son adversaire : Voilà un joueur d'échecs qui JOUE SON JEU SERRÉ. Il faut JOUER SERRÉ avec ce joueur, car il profite habilement des moindres fautes. ‖ Fig. Laisser peu de prise, peu de répit à son adversaire, dans une discussion ou un combat : Il manie bien l'épée et JOUE SERRÉ, je vous assure. Proudhon est un logicien impitoyable et qui JOUE fort SERRÉ.

— Mus. Exécuter sur un instrument ou sur des instruments : JOUER une polka sur le piano.

— Théâtre. Représenter sur le théâtre : JOUER une tragédie. JOUER une scène. Il n'y a jamais eu de talents durables avec l'ivrognerie; il faut être sobre pour faire des tragédies et pour les JOUER. (Volt.) ‖ Représenter sur le théâtre la personne ou le caractère de : Aristophane JOUAIT Socrate sur le théâtre d'Athènes. Molière ne se gênait pas pour JOUER les marquis de son temps. ‖ Etre spécialement chargé de certains rôles : JOUER les ingénues, les pères nobles, les oncles d'Amérique.

Se jouer v. pr. Etre joué : Voilà un coup qui peut SE JOUER et se gagner. ‖ Etre joué habituellement : Tous deux s'en allèrent dans un tripot où SE JOUAIT le lansquenet. ‖ Pouvoir être joué : Le piquet SE JOUE à deux, à trois, à quatre.

— Par anal. Voltiger, s'agiter, folâtrer, en parlant des choses : Une foule de bâtiments légers SE JOUAIENT autour de la galère sacrée. (Barthél.) Avez-vous jamais respiré dans vos riches appartements la fraîcheur de cet air qui SE JOUE sous cette voûte de verdure? (Barthél.) ‖ Scintiller, lancer des reflets en divers sens : La lumière du soleil SE JOUE en mille manières sur le front gracieux du paon. (Buff.) Il est des âmes limpides et pures où la vie est comme un rayon qui SE JOUE dans une goutte de rosée. (J. Joubert.)

— Se jouer de, Jouer cruellement avec : Les jeunes chats SE JOUENT DE la souris avant de la tuer. ‖ Faire, surmonter sans la moindre peine : Il SE JOUE DES plus grandes difficultés. La liberté n'est pas un bien qu'on acquière ou qu'on défende en SE JOUANT. (Guiz.) ‖ Etre fait, traité, résolu sans la moindre difficulté : Les plus hautes questions de métaphysique sacrée SE JOUENT sous la plume de madame de Sévigné, avec la même souplesse de mouvement que les badinages de sa pensée. (Lamart.) ‖ Ne faire nul cas : SE JOUER de sa propre vie. Les Romains, accoutumés à SE JOUER DE la nature humaine dans la personne de leurs esclaves, ne pouvaient guère connaître cette vertu que nous appelons humanité. (Montesq.) De tout temps les émigrés SE SONT JOUÉS de l'indépendance de leur patrie. (Mme de Staël.) ‖ Se railler, se moquer : La malignité des uns SE JOUE DE la faiblesse des autres. (Fléch.) Les femmes SE JOUENT DES hommes comme elles le veulent, quand elles le veulent et autant qu'elles le veulent. (Balz.)

Se jouer du faible est bien plat,
Se jouer du fort c'est folie.
NIVERNAIS.

‖ Décevoir, tromper dans ses pensées ou ses calculs : La nature SE JOUE DU pinceau des hommes : lorsqu'on croit qu'elle a atteint sa plus grande beauté, elle sourit et s'embellit encore. (Chateaub.)

Souvent de notre espoir la fortune se joue.
CORNEILLE.

‖ Duper, tromper, abuser : Dans toutes ses adresses, il ne cherchait qu'à SE JOUER DE moi. Votre intention n'est pas de VOUS JOUER D'un gentilhomme tel que moi! (Scribe.)

— Se jouer à, Attaquer légèrement, inconsidérément : SE JOUER À plus fort que soi. Ne VOUS JOUEZ pas À lui. N'allez pas VOUS JOUER À la justice.

Contre la mort vainement on chicane,
Tôt ou tard qui s'y joue est fait pic et capot.
BENSERADE.

— Théâtre. Etre représenté, exécuté sur la scène : Cette pièce ne S'EST pas JOUÉE depuis longtemps. Ce n'est pas ainsi que ce rôle doit SE JOUER. ‖ Fig. Etre exécuté, accompli en parlant de certaines actions publiques ou privées : Les personnages du drame qui depuis trente ans SE JOUE sous nos yeux se retirent. (Chateaub.) L'amour est un drame qui, de sa nature, ne SE JOUE qu'une fois. (Proudh.)

— Féod. Se jouer de son fief, En avoir la libre disposition, pouvoir le démembrer ou en aliéner une partie, sous certaines réserves.

— Substantiv. Ouvrir le jouer, Au jeu de la bouillotte, Proposer une somme aux autres joueurs.

— Allus. hist. et litt. **Le premier président ne veut pas qu'on le joue**, Mot plus ou moins authentique de Molière. La représentation du Tartufe, cette inimitable comédie où Molière offre la peinture la plus achevée du faux dévot, essuya les plus grandes traverses.

Les trois premiers actes de ce chef-d'œuvre avaient été représentés à Versailles devant le roi, le 12 mai 1664. Ce n'était pas la première fois que Louis XIV, qui sentait le prix des ouvrages de Molière, avait voulu les voir avant qu'ils fussent achevés; il se montra fort content de ce commencement, et par conséquent la cour fit de même. Le Tartufe fut joué le 29 novembre de la même année, au Raincy, devant le grand Condé. Dès lors, les envieux se réveillèrent; les dévots commencèrent à faire du bruit; les faux zélés (l'espèce d'hommes la plus dangereuse) crièrent contre Molière, et séduisirent même quelques gens de bien. Molière, voyant tant d'ennemis qui allaient attaquer sa personne encore plus que sa pièce, voulut laisser ces premières fureurs se calmer : il fut un an sans donner le Tartufe; il le lisait seulement dans quelques maisons choisies, où la superstition ne dominait pas. Enfin, ayant opposé la protection et le zèle de ses amis aux cabales effrontées de ses ennemis, il obtint du roi une permission verbale de jouer la pièce. La première représentation eut donc lieu à Paris, le 5 août 1667. Le lendemain, on allait la rejouer; l'assemblée était la plus nombreuse qu'on eût jamais vue; il y avait des dames de la première distinction aux deuxièmes loges; les acteurs étaient sur le point de commencer, lorsqu'il arriva un ordre du premier président Lamoignon, portant défense de jouer la pièce. C'est à cette occasion qu'on prétend que Molière dit à l'assemblée : « Messieurs, nous allions vous donner le Tartufe, mais monsieur le premier président ne veut pas qu'on le joue. »

Cette phrase est susceptible de deux interprétations bien différentes. Quelle est celle que Molière a entendu lui donner? A-t-il voulu lancer un trait mordant contre le premier président en s'abritant derrière une équivoque? Mais le premier président était alors M. de Lamoignon, que l'histoire a surnommé le vertueux Lamoignon. Si l'on se trouvait en présence d'un autre personnage, le doute ne serait pas permis. Quoi qu'il en soit, la phrase de Molière est restée, mais avec une interprétation presque toujours satirique.

« Dans la bouche de Molière, dit F. Génin, ce mot est aussi faux qu'il est accrédité. Sous un roi comme Louis XIV, une plaisanterie si déplacée, un si grossier outrage lancé publiquement par un comédien contre un magistrat, contre l'illustre Lamoignon, ne fût certainement pas resté impuni. Molière, aimé de Louis XIV, était d'ailleurs l'homme de France le plus incapable de blesser à ce point les convenances, sans parler des égards qu'il devait à Boileau, honoré de l'intimité de M. de Lamoignon. Ce conte, beaucoup plus vieux que Molière, a été ramassé dans les Anas espagnols, qui attribuent ce mot à Lope ou à Calderon, au sujet d'une comédie de l'Alcade : « L'alcade ne veut pas qu'on le joue. » Quelqu'un a trouvé spirituel de transporter cette facétie à Molière, et l'invention a fait fortune. La biographie des grands hommes est remplie de ces impertinences : c'est le devoir de la critique de les signaler et d'en obtenir justice. »

Sans vouloir nous déclarer dans une question aussi controversée, et où, de part et d'autre, les preuves se réduisent à de simples hypothèses, nous ferons remarquer à M. Génin, dont l'opinion est certainement d'un grand poids, que le comédien dont il s'agit s'appelle Molière, et que Louis XIV, qui était un appréciateur éclairé du mérite, aurait hésité entre le grand écrivain et le premier président. Molière avait enfanté son chef-d'œuvre; il attendait depuis une année; le grand jour arrive enfin : M. de Lamoignon oppose son veto. Le trait s'échappe des lèvres frémissantes de l'auteur indigné... Tout cela est possible. Le mieux serait donc de ne pas se montrer trop absolu dans ces sortes de débats, où l'on peut soutenir, avec des chances égales, le pour et le contre.

« Un jour qu'on devait jouer le Bon père, pour la fête du prince, comme celui-ci, par dévotion, s'y opposait, Florian s'avança sous le masque d'Arlequin, et dit avec regret à la compagnie, en parodiant en bonne part le mot de Molière : « Nous espérions vous donner aujourd'hui la comédie du Bon père, mais M. le duc de Penthièvre ne veut pas qu'on le joue. »
SAINTE-BEUVE.

« Après cela, peut-être ne serait-il pas impossible que, à l'insu du ministre d'Etat, le sénateur chargé de l'administration du département n'eût pas cru devoir autoriser la représentation du chef-d'œuvre de Molière; peut-être est-ce M. de Bonald qui s'oppose à ce qu'on le joue. »
EMILE DE LA BÉDOLLIÈRE.

JOUEREAU s. m. (joû-ro — rad. jouer). Fam. Celui qui joue peu ou qui joue mal. ‖ Peu usité.

JOUET s. m. (jou-è — rad. jouer). Petit objet dont les enfants se servent pour jouer : Un marchand de JOUETS. Tout sert de JOUET aux enfants.

— Poétiq. Objet librement abandonné à l'action des vents ou des eaux : Etre le JOUET des flots. Etre le JOUET de la tempête. Son vaisseau, après avoir été longtemps le JOUET des vents, fut enseveli dans les ondes. (Fén.)

Zéphire de la toile enfle les plis mouvants,
Et chaque banderole est le jouet des vents.
DELILLE.

— Fig. Personne qui sert de sujet de moquerie : Rien ne révolte plus les gens de province que l'idée de servir de JOUET aux gens de Paris. (Balz.) ‖ Personne dont d'autres personnes disposent d'une manière absolue et tyrannique : Nous sommes les JOUETS des rois, les rois sont les JOUETS de Dieu. (Et. Pasq.) Hors de la famille la femme, lorsqu'elle se donne, n'est qu'un instrument et un JOUET. (P. Janet.) ‖ Personne ou être personnifié abandonné sans résistance efficace à quelque action qui l'entraîne ou le domine : Être le JOUET du sort, de la fortune, des passions. Plus on se livre à ses penchants, plus on en devient le JOUET et l'esclave. (Mass.) La fortune est un enfant peu difficile en JOUETS; elle ballotte aussi bien un pauvre hère qu'un potentat. (Mme de Puisieux.)

Le riche est le jouet de sa propre fortune.
LEFRANC DE POMPIGNAN.

Le cœur juste et sans fiel, le cœur pétri de crimes,
Tous sont également les vains jouets du sort.
VOLTAIRE.

Victimes de l'erreur, jouets de leurs penchants,
Tous les hommes sont nés plus faibles que méchants.
FRÉVILLE.

— Manége. Petite chaînette que l'on suspend à la brisure du canon qui forme l'embouchure : Mettre un JOUET dans la bouche du cheval, pour en solliciter l'action. (Acad.)

— Techn. Plaque de fer clouée à chaque côté des fourches de la potence d'une pompe, et au travers de laquelle passent les chevilles qui tiennent la brimbale. ‖ Plaque de fer que l'on cloue au côté du sep de drisse, pour le préserver du frottement de l'essieu des poulies. ‖ Plaque de métal dont on garnit le passage d'un essieu, pour empêcher que le frottement n'agrandisse l'ouverture.

— **Encycl.** Le mot jouet désigne des objets qui peuvent servir à l'instruction de l'enfance, mais dont le principal but est l'amusement. L'emploi qu'on en fait, l'action, l'amusement conservent le nom de jeu. Certains jouets servent de simples prétextes à des exercices d'adresse. Parmi ces exercices, les plus habituels sont ceux du ballon, de la balle, du cerceau, de la corde, etc. Mais ces sortes de jeux ne peuvent guère avoir lieu que dans des espaces assez étendus, en plein air, dans des jardins, des promenades, des places publiques; il faut d'autres jeux, moins bruyants, moins mouvementés, pour l'intérieur, pour la chambre. Les filles ont la poupée, leur jouet presque unique, leur constante préoccupation, qui semble révéler, dès le plus bas âge, l'instinct de l'amour maternel.

La passion de l'enfant pour les jouets peut servir puissamment à son éducation. A l'époque où sa raison naît, se développe, s'exerce, l'enfant touche à tout, regarde tout; il veut palper, voir, apprendre, connaître. Tout objet est pour lui une énigme qu'il cherche à deviner; il le retourne, l'examine, le met sens dessus dessous, s'ingénie à lui trouver un emploi, le fait servir à toutes sortes d'usages et finit toujours par le mettre en pièces. Les objets qu'il a sous les yeux sont beaucoup trop complexes pour qu'il puisse les comprendre, ne pouvant encore les analyser. Une série de comment, de pourquoi de toute nature s'impose à sa jeune intelligence. Il interroge à tout propos, sans cesse ni trêve. Il est curieux, d'une curiosité terrible qui souvent embarrasse beaucoup de mères. C'est à ce moment que tout ce qui tombe entre ses mains, sous ses regards, devient un objet d'études, d'expériences, muettes parfois, presque toujours inconscientes, mais qui n'en laissent pas moins une trace souvent profonde dans l'esprit.

En Allemagne, où l'on se préoccupe en tout et toujours de l'éducation et où les idées émises et expérimentées par Frœbel, sur ce sujet, se sont vite propagées, les jouets n'ont pas seulement pour destination l'amusement de l'enfance, mais encore son instruction. C'est là ce qui a donné naissance à ces instruments, qui peuvent être classés parmi les jouets, et qui sont aujourd'hui compris dans le matériel des écoles d'enseignement primaire, tels que les bouliers compteurs, les dés et dominos appliqués à l'étude de l'arithmétique, etc. Un Français a inventé et exposé une sorte de jeu de patience géographique. Ce jeu se compose de cartes géographiques en carton, découpées suivant les divisions territoriales, géologiques, administratives ou politiques. Plusieurs de ces cartes forment une sorte de cours complet. Ainsi, pour la France, une carte géologique forme la base sur laquelle se superposent les divers bassins, puis l'ancienne Gaule, puis les anciennes provinces, puis les départements, puis enfin les divisions militaires, les divisions religieuses, les divisions juridiques. Ce jeu, tout aussi intéressant que celui qu'on fabrique avec des images coloriées, a l'avantage de fixer dans la mémoire des notions d'une grande utilité. L'Allemagne a même mis les instruments scientifiques au nombre des jouets; c'est ainsi qu'un maître d'école urbaine de la Saxe, M. Ilering, exposait, en 1867, un véritable cabinet de physique pouvant servir à la fois aux études et aux récréations. La collection est composée de trois pendules, deux leviers, une poulie mobile, une poulie immobile, un moufle, un plan incliné, une machine pour la démonstration de la loi de la chute des corps, un appareil pour la démonstration des lois du mouvement, des vases communiquants, une fontaine jaillissante, trois tubes capillaires, un siphon, une fontaine de Héron, une pompe hydraulique en verre, un appareil pour la démonstration de la pression atmosphérique, un verre lenticulaire, un prisme, un thermomètre, un aimant, une boussole, une pile galvanique, un électro-aimant, etc., etc.

Certains jouets allemands sont destinés à enseigner la musique à l'enfance sous forme de récréation; d'autres jouets ont pour but d'exercer les enfants aux travaux manuels. Ce genre de jouets s'est introduit en France; mais les outils que nos fabricants livrent aux enfants sont ou trop imparfaits ou trop luxueux. Dans le premier cas, ils ne peuvent servir à rien; dans le second, ils sont trop coûteux, on n'ose les abandonner à l'enfant. Ce n'est pas avec des scies en fer-blanc, des ciseaux et des gouges en étain qu'on peut exercer les bambins.

Mme de Marenholtz-Bulow, l'ancienne amie de Frœbel, dont nous avons parlé, et l'ardente apôtre de sa méthode, ne s'est pas contentée de la propager en Allemagne, avec un zèle infatigable, donnant partout de charmantes conférences pour la faire connaître; elle est venue en France et a cherché à l'y faire goûter, ainsi qu'à y faire établir des jardins d'enfants. L'abbé Lenoir et Mme de Crombruge, de Bruxelles, l'ont secondée, de leur mieux, dans cette œuvre; le premier publia à cette époque divers exposés de cette méthode, et la seconde a fait paraître, à Bruxelles, un ouvrage pour les mères, qui contient des poésies traduites ou imitées de Frœbel. M. Michelet a favorisé aussi, avec son enthousiasme ordinaire, le système pratique de Frœbel; mais la France n'y a point mordu. Il en a été autrement en Belgique, où le système est aujourd'hui en grande faveur.

Il serait intéressant de connaître comment les anciens ont compris le jouet; mais la matière est assez obscure, les jouets n'ayant généralement pas une grande durée. Les plus anciens jouets dont l'archéologie fasse mention sont ceux dont Wilkinson donne la figure dans son savant ouvrage intitulé : Customs and manners of the ancient Egyptians (Coutumes et mœurs des anciens Egyptiens). Ce sont des balles en peau bourrée de matières élastiques, absolument semblables à celles qu'on fabrique encore aujourd'hui; un petit crocodile en bois ouvrant les mâchoires; des poupées dont les membres sont articulés; des pantins auxquels, avec un fil, on faisait exécuter les mouvements de certains métiers. Plusieurs de ces jouets de l'antique Egypte sont dispersés dans les divers musées d'Europe.

Dans les tombeaux des premiers chrétiens, on a trouvé un assez grand nombre de jouets romains, hochets, toupies, cerceaux, poupées, petits vases et petits ustensiles représentant les ménages des enfants d'à présent. Les Romains promenaient jadis processionnellement de grandes et grotesques marionnettes, parmi lesquelles on remarque celle du manducus, sorte du croquemitaine à grandes dents, qui remuait la mâchoire inférieure. Cette figure était tombée du rang de divinité à celui de simple jouet et, revêtant successivement les costumes de chaque siècle, elle est devenue le type du casse-noisette allemand.

En Grèce, le mécanicien Archytas inventa une colombe de bois qui volait, et l'on fit, à son imitation, diverses figures d'oiseaux que les enfants lançaient en l'air. Aujourd'hui encore, à Athènes, quand vient le jour de la fête de l'hirondelle, dont les Grecs ont conservé la tradition en la mêlant avec la fête chrétienne de Saint-Basile, les enfants courent les rues portant à la main une grossière hirondelle de bois, ajustée à une sorte de moulinet; cette hirondelle tourne rapidement à l'aide d'une ficelle qui s'enroule et se déroule autour d'un petit cylindre, à l'un des bouts duquel elle est fixée; c'est par le même procédé qu'on fait tourner les ailes de ces moulins rouges et jaunes qui sont une des joies de nos enfants. Ce moulin, d'ailleurs, paraît avoir été imaginé seulement après qu'on a vu, au moyen âge, les enfants fabriquer eux-mêmes des moulinets avec des noix, ainsi que nous l'enseigne Rabelais.

Le jouet qu'on appelle le maréchal ferrant est certainement très-ancien; sa forme grossière et son mécanisme rudimentaire l'indiquent clairement. Il en est de même du sifflet de bois représentant un homme à cheval. Il y a un rapport frappant, dans le dessin et la sculpture de ce jouet, avec l'art de certains sauvages et peut-être plus encore avec l'art primitif des Etrusques; l'encolure du cheval, surtout, rappelle certains dessins barbares des premiers vases italiens.

Un livre de 1587, cité dans le Magasin pittoresque de 1847, montre quelques-uns des jouets usités à l'époque de la fin de la Renaissance : la crécelle, le cheval de bois, les bulles de savon, les billes, le tambour, etc.

JOUET (Jean), archéologue français, né à Chartres en 1629, mort dans la même ville en 1702. Il fut chanoine de la cathédrale de Chartres, et il est l'auteur de Trois lettres pour l'éclaircissement de la fondation de la victoire de Philippe le Bel à Chartres et à Paris, publiées dans le Voyage de Munster et de Hollande par Joly (1672).

JOUETTE s. f. (jou-è-te — rad. jouer). Trou que le lapin creuse comme en se jouant, et qui ne peut lui servir de terrier à cause de son peu de profondeur.

— Nœud de ruban que les jeunes gens offrent, en Bretagne, aux jeunes filles, pour les inviter à venir au bal : Dès la veille, les garçons vont en cérémonie dans toutes les maisons, avec une grande corbeille remplie de rubans de toutes les couleurs; chaque personne en reçoit un nœud, qui flotte élégamment sur l'épaule gauche, semblable à de légères aiguillettes; ce nœud, qu'on appelle les JOUETTES, est le billet d'invitation et d'entrée, l'engagement de venir et de danser. (A. Hugo.)

JOUEUR, EUSE s. (jou-eur, eu-ze — rad. jouer). Personne qui joue actuellement : L'allée était occupée par des JOUEURS de barres. Il y avait trente JOUEURS autour des tapis verts. ‖ Personne qui aime à jouer, à s'amuser en folâtrant : Cet enfant est un rude JOUEUR. Vous êtes une JOUEUSE infatigable. ‖ Personne qui joue, qui connaît certain jeu déterminé : Un habile JOUEUR d'échecs. Un bon JOUEUR de boules. Le meilleur JOUEUR d'échecs de la chrétienté ne peut guère être autre chose que le meilleur JOUEUR d'échecs. (Baudelaire.) ‖ Personne passionnée pour les jeux où l'on joue de l'argent : Le jeu est très en usage en Europe; c'est un état que d'être JOUEUR. (Montesq.) Ce qu'il y a de plus difficile à supporter pour un JOUEUR, ce n'est pas d'avoir perdu, mais de cesser de jouer. (Mme de Staël.) Le JOUEUR est souvent économe du pain qu'il donne à ses enfants. (Latena.)

. . . S'il est un joueur qui vive de son gain,
On en voit tous les jours mille mourir de faim.
VOLTAIRE.

. . . Le pâle joueur, dans son antre infernal,
D'un bras désespéré lance le dé fatal.
DELILLE.

Le bonheur, tôt ou tard, abandonne un joueur,
Et l'affreux désespoir vient punir sa fureur.
MOREL-VINDÉ.

— Personne qui joue d'un instrument de musique : Un JOUEUR de harpe. ‖ Personne qui manie de certains objets pour faire des tours de passe-passe ou pour amuser le public : Un JOUEUR de gobelets. Un JOUEUR de bâton. Aucun JOUEUR de gobelets ne fait ses tours sans sa verge, sans sa baguette. (Volt.)

— Fig. Personne ou être personnifié qui peut atteindre ou amener certain résultat contesté, disputé : Les diplomates anglais sont des JOUEURS qui excellent à quitter à propos la partie engagée. La bonne conscience est une fiche de consolation que le temps, tout habile JOUEUR qu'il est, ne peut nous gagner. (Mme de Lambert.)

— Beau joueur, Celui qui risque gaiement de grosses sommes et ne montre ni dépit lorsqu'il perd, ni joie excessive lorsqu'il gagne :

Ah! c'est un beau joueur, un joueur admirable;
Sitôt qu'il est assis, on fait cercle à sa table.
C. DELAVIGNE.

‖ Mauvais joueur, Celui qui s'irrite de la perte.

— Rude joueur, Celui qui aime beaucoup à jouer, et aussi celui qui joue très-habilement. ‖ Fig. Personne qui mène vivement une affaire ou une discussion.

— Prov. La balle cherche le joueur, va au joueur; La balle au joueur; Au bon joueur la balle, L'occasion se présente de préférence à celui qui sait la mettre à profit.

— Adjectiv. Qui aime à jouer, à folâtrer :

Joueuse enfant, qui donc connut plus qu'elle
Les longs ébats autour des gazons verts?
SAINTE-BEUVE.

‖ Qui a la passion du jeu : Autant le fils est JOUEUR, dépensier et prodigue, autant le père, à ce qu'on dit, est un vilain, un ladre, un fesse-mathieu. (Mol.)

— Encycl. V. JEU.

Joueur (LE), comédie en cinq actes et en vers, de Regnard (Théâtre-Français, 19 décembre 1696). Le héros de la pièce est un galant homme qui, entraîné par sa passion pour le jeu, n'a en lui ni assez de force, ni assez de prudence pour y résister. Cette passion est l'unique cause de ses désordres et de tous les accidents fâcheux qui lui arrivent. Le type de ce personnage si vrai, c'est Regnard lui-même. La scène se passe dans un hôtel garni; Valère y a fait connaissance d'Angélique, jeune demoiselle de province que le hasard a amenée sous le même toit que Valère, et qui, séduite par sa bonne mine, n'est instruite de ses défauts que lorsqu'elle n'est plus maîtresse de dégager son cœur. Valère, qui a passé la nuit à jouer avec tout le malheur imaginable, rentre chez lui fort triste. Le défaut d'argent lui laisse le loisir de penser à sa maîtresse et d'écouter les remontrances de son père. Il fait plus, il promet de changer de vie; le père s'en flatte, le valet paraît le croire, et peut-être Valère, en ce moment, est-il de bonne foi. Cette bonne intention le réconcilie avec Angélique, qu'un motif de jalousie anime contre sa sœur. Le don qu'elle fait de son portrait, enrichi de diamants, semble être le sceau d'une réconciliation. Mais le valet, qui connaît l'humeur et les besoins de son maître, amène une usurière, Mme La Ressource, et Valère aussitôt se dessaisit du portrait d'Angélique entre les mains de la prêteuse sur gages. Ses velléités de mariage, quand il a perdu son argent, et son retour à des idées beaucoup plus capricieuses, quand il est en bonne veine, sont le sujet de la pièce, et ses appréciations sur le lien conjugal et d'autres propos d'égoïste et de dissipateur reçoivent, au dénoûment, une juste punition. Diverses situations sont traitées avec tout l'art imaginable. Nérine est une soubrette d'une espèce peu commune. Hector, le valet, est le personnage le plus comique de la pièce; le rôle de Mme La Ressource, quoique court, est un des meilleurs et des plus nécessaires : c'est elle qui produit un dénoûment très-heureux.

« La seule pièce, dit Laharpe, où l'on remarque ce comique de caractère, ces résultats d'observation qui manquent ordinairement à Regnard, c'est le Joueur, et c'est aussi son plus bel ouvrage, et l'un des meilleurs que l'on ait mis au théâtre depuis Molière. Il est bien intrigué et bien dénoué. Se servir d'une prêteuse sur gages pour amener le dénoûment d'une pièce qui s'appelle le Joueur, et faire mettre en gage, par Valère, le portrait de sa maîtresse, à l'instant où il vient de le recevoir, est d'un auteur qui a parfaitement saisi son sujet; aussi Regnard était-il joueur. Il a peint d'après nature, et toutes les scènes où le joueur paraît sont excellentes. Les variations de son amour, selon qu'il est plus ou moins heureux au jeu; l'éloge passionné qu'il fait du jeu quand il a gagné; ses fureurs mêlées de souvenirs amoureux quand il a perdu; ses alternatives de joie et de désespoir; le respect qu'il a pour l'argent gagné au jeu, au point de ne pas vouloir s'en servir, même pour retirer le portrait d'Angélique, tout cela est de la plus grande vérité. »

Dufresny, l'ancien collaborateur de Regnard et auteur de la comédie intitulée le Chevalier joueur, accusait de plagiat son ami d'autrefois. Regnard repoussa ses plaintes dans la préface de sa pièce; il est probable que le sujet leur appartenait à tous les deux et qu'ils l'avaient esquissé pour collaborer en commun.

Joueuse (LA), comédie en cinq actes et en prose, de Dufresny (Théâtre-Français, 22 octobre 1709). Le sujet de cette pièce est, au fond, celui qu'avaient déjà traité Dufresny lui-même et Regnard dans le Chevalier joueur. Le malheureux auteur paraît avoir fait une troisième pièce, autant pour se réhabiliter que pour se venger. De plus, il n'a pas oublié de reprendre le meilleur de son bien. Mme Orgon, non contente d'avoir perdu au jeu la dot de Jacinthe sa fille, a retiré cette jeune personne du couvent, afin de rendre, par sa présence, les joueurs plus assidus chez elle et plus complaisants. Elle couvre cette peu édifiante résolution du prétexte de marier sa fille, flatte de cette espérance un vieux chevalier, dont elle tire de l'argent, et, à l'insu de celui-ci, promet encore Jacinthe à Dorante, neveu du chevalier, qui est aussi amoureux que son oncle. Quant à Jacinthe, elle donne naturellement la préférence au neveu. Dorante met dans ses intérêts Frosine, suivante de Jacinthe, et Triolet, son maître de musique; il est vrai que les soins de ces compères ne servent pas à grand'chose. A la fin de la pièce, on découvre que Mme Orgon a volé la dot de sa fille dans le coffre-fort de son second mari. Cet événement fait disparaître le vieux chevalier, et Dorante est empêché par sa mère de donner suite à ses idées de mariage. Dorante alors engage une grande partie avec Mme Orgon et lui gagne, au brelan, la dot de sa fille. Tel est le dénoûment, assez peu édifiant, et le reste de la pièce n'est pas mieux combiné. Les caractères valent mieux que l'intrigue. Mais l'auteur s'est copié lui-même, et a reproduit sous d'autres noms les meilleurs types de son Chevalier joueur.

Joueur (LE), comédie de l'acteur et auteur dramatique Iffland (1785). L'auteur a pris un moyen terme entre le Joueur de Regnard, comédie plaisante jusqu'à la bouffonnerie, et le sinistre Beverley, de Moore, que sa passion pour le jeu mène au suicide. Son héros, le baron de Wallenfeld, est un jeune homme doué du plus heureux naturel, que le jeu mène à la misère et à l'avilissement; il en est réduit à se faire croupier de pharaon, aux gages d'un banquier. Pourtant, il n'a pas cessé de chérir sa femme, ses enfants, et c'est de ces êtres bien-aimés qu'il reçoit la plus rude leçon. L'humiliation qu'il éprouve d'être vu par eux, exerçant ses fonctions dans le salon d'un ministre, le fait renoncer au jeu et rentrer dans la bonne voie. Cette pièce était considérée comme monstrueuse par la critique française, sous l'Empire, parce que, disait-on, le héros y joue son enfant, au cinquième acte, sur une carte de pharaon. C'est une scène très-émouvante, mais tout à fait ironique, et d'où ressort la moralité de la pièce. Le fils du joueur, le petit Charles, pontant contre son père, qui remplit l'office de croupier, perd une pièce d'or, la seule qu'il ait, et demande naïvement comment il doit faire pour continuer le jeu. Un des assistants lui répond qu'à un joueur qui a tout perdu il reste encore à risquer son honneur, sa vie, celle de sa femme et de ses enfants. Et alors il pose en riant le petit bonhomme sur la table de jeu, en s'écriant : « Le père est déjà perdu, je joue l'enfant! » Tout cela n'est qu'une leçon à l'adresse du père.

Joueur de flûte (LE), comédie en un acte et en vers, par M. Emile Augier (Théâtre-Français, 19 décembre 1850). Un pauvre diable, Chalcidias, joueur de flûte de son métier, a vu passer Laïs, la belle courtisane, et s'est épris d'elle au point de se vendre comme esclave, au prix de deux talents, afin de pouvoir la posséder; pour cela, il ne s'est vendu qu'à une échéance de huit jours, il a touché son prix d'avance, et s'est fait présenter chez Laïs comme le riche satrape Ariobarzane. Il a été très-bien reçu, il a royalement dépensé son or, et les huit jours sont expirés. L'homme qui l'a acheté comme esclave, un certain Psaumis, connaît Laïs, et comme sa femme, sur le caprice de laquelle il avait conclu ce marché, a changé d'idée pendant la semaine, il voudrait bien revendre son joueur de flûte; il croit trouver dans le soi-disant Ariobarzane, en qui il ne s'est pas avisé de reconnaître son esclave, l'acheteur qu'il lui faut, et il le lui propose. Le satrape se met à rire : « Combien me le vendez-vous? — Trois talents. — C'est trop cher, répond Ariobarzane.

L'esclave ne vous a coûté que deux talents.

PSAUMIS.

Comment le savez-vous?

ARIOBARZANE.

D'une assez bonne source,
L'ami; car ton argent est tombé dans ma bourse.
L'esclave, c'est moi. »

Laïs, stupéfaite, lui demande quel motif a pu le faire agir de la sorte : « Ah! tu me le demandes! répond Chalcidias,

Eh bien, soit; j'ai besoin aussi que tu l'entendes,
J'ai besoin, à la fin, de répandre le fiel
Amassé dans mon cœur comme l'orage au ciel.
J'ai quitté mon pays par haine d'être esclave.
. . . .
Mais le jour... jour fatal! où tu m'es apparue
Triomphante au milieu de la foule accourue,
Un amour furieux éclata dans mon âme.
« Être pendant huit jours l'amant de cette femme,
Me disais-je, et donner le reste de mes jours
Contre l'éternité de ces moments si courts! »
. . . .
Oui, je mourrais content du marché qui me tue,
Si je t'avais trouvée, au lieu de ta statue. »

Laïs reproche à Chalcidias de s'être présenté à elle comme un amant ordinaire. Qui sait si elle ne l'eût pas aimé?

. . . . Qui sait ce que ta flamme
Eût versé de chaleur et de vie à mon âme? »

A toutes ces révélations, Psaumis pousse les hauts cris; il se voit ruiné, car il craint bien qu'Ariobarzane, en redevenant Chalcidias, ne songe à se tuer, et une question qu'il pose au satrape lui fait voir qu'il a rencontré juste. Là-dessus, Laïs s'émeut; la passion véritable de cet homme, en qui, jusqu'alors, elle n'avait vu qu'un client oisif et blasé, lui remue le cœur; elle ne peut douter d'un amour poussé jusqu'au sacrifice de la liberté, puis de la vie, et elle veut racheter l'esclave. Mais alors un ami de Psaumis, un rusé Carthaginois, flaire là une bonne affaire; il lui achète presque pour rien son joueur de flûte, et c'est à lui maintenant qu'il faut que Laïs s'adresse. Il lui en fait monter le prix jusqu'à 100 talents. La courtisane sacrifie tout ce qu'elle possède pour vivre avec son amant.

Il y a beaucoup de grâce, de fraîcheur et de jeunesse dans cette comédie grecque, postérieure de quelques années à la Ciguë, et par laquelle le poëte revint au genre qui lui avait valu son premier succès.

Joueur de violon (LE) [il Suonatore di violino], chef-d'œuvre de Raphaël, au palais Sciarra, à Rome. Ce tableau est le portrait en buste d'un jeune homme inconnu, âgé d'une vingtaine d'années, tenant de la main gauche un archet, quelques feuilles de laurier et des immortelles. Sa tête, vue de trois quarts, est tournée du côté de l'épaule droite. Son ample vêtement vert est garni de velours noir avec un collet de fourrure. Ses cheveux bruns, coupés droit, tombent jusque sur la nuque et sont couverts d'une barrette noire. Sur un balustre, on lit la date de 1518. « La belle forme de la tête, dit Passavant, son expression noble et simple, son regard profond et pensif donnent à cette peinture un attrait et un charme que redouble encore la beauté de l'exécution. On voit que le maître a peint ce tableau avec amour et avec un soin extrême. Le ton de cette peinture est très-transparent sans que les ombres soient plus foncées que dans une lumière ordinaire. Les chairs ont des transitions tendres et colorées. » Quelques auteurs ont prétendu que c'était là le portrait d'Antonio Tebaldeo; d'autres, celui de Bernardo Accolti; d'autres, celui de Giacomo Sansecondo; d'autres enfin, celui de Giovanni Mazzarello. Ce qui est hors de doute, c'est que c'est le portrait de quelque poëte ou improvisateur qui, selon l'usage du temps, déclamait ou chantait ses vers en s'accompagnant de la viole. Le docteur Passavant pense que ce pourrait être l'improvisateur Andrea Marone, de Brescia, qui fut en grande faveur auprès de Léon X.

Le Suonatore di violino a été gravé par J. Felsing, P. Salvatori, Gio. Buonafedi, V.-F. Polle, A. Heinze, etc.

Joueur de violon (LE), tableau de D. Wilkie, à la National-Gallery (Londres). Un pauvre aveugle, dont le violon est le gagne-pain, est accueilli avec sa femme et ses enfants dans un intérieur rustique. On les a fait asseoir et l'humble virtuose s'est mis en devoir de racler son instrument. Toute la famille témoigne la joie la plus franche, depuis l'aïeul, qui écoute attentivement debout, les mains derrière le dos, jusqu'au plus jeune des enfants, qui est assis sur les genoux de sa mère et tend ses petites mains vers son père. Celui-ci fait chorus avec le violonneux, en chantant et en faisant claquer ses doigts. Deux autres bambins, debout devant leur mère, écoutent la musique avec ravissement. L'aîné des garçons, un véritable luron, imite le joueur de violon en raclant un soufflet avec une baguette. La sœur aînée, appuyée sur le dossier de la chaise de sa mère, se retourne pour imposer silence à ce malin singe.

Cette composition, où les expressions sont vives et spirituelles et dont le coloris est plein de finesse, est un des premiers ouvrages de Wilkie. Elle a été gravée par Beyer, Réveil, etc.

Des Joueurs de violon ont été représentés par D. Teniers (gravé par C. Boel), G. Honthorst (ancienne galerie de Pommersfelden), J.-B. van Eycken, L. Durameau (musée de Besançon), L. Rinperez (Salon de 1865), A. Altdorfer (estampe), Nic. Arnoult (estampe).

Joueur de flûte (LE), statue remarquable de Coysevox; Paris, jardin des Tuileries. Ce faune, par l'expression que le sculpteur a donnée à ses lèvres, semble tirer de son instrument les sons nasillards que tout le monde connaît. Ce beau morceau de sculpture orna primitivement les jardins de Marly.

Des Joueurs de flûte ont été peints par Teniers (gravé par Coryn Boel, P.-G. Langlois, Ph. Le Bas), G. Dov (gravé par Fr. John), Fr. Bassan (musée du Belvédère), Grimou (gravé par Th. Burford, 1746, par Bern. Lepicié et par L.-M. Halbon), G. Lallemand (gravé par L. Businck), Th. van Baburen (gravé par C. Bloemaert, 1635), G. Schalcken (gravé par Haid, sous le titre : les Jeunes musiciens), etc. Une belle statue antique de Flûteur, qui a fait partie de la célèbre collection Giustiniani, a été gravée par C. Bloemaert. Le même sujet a été représenté par A. Blanc (statue de pierre pour la décoration du nouveau Louvre), E. Lévêque (statue de pierre pour la décoration des Tuileries, galerie du bord de l'eau), L. Sauvageau (statuette en bronze, Salon de 1861), et par les graveurs Michel Lasne, J. Dassonneville, Blootelingh (1667).

Joueur de cornemuse, tableau de Teniers; musée du Louvre (no 523). Un vieux ménétrier, à barbe blanche, à tête chenue, est entré dans un cabaret; il est debout et tient sa cornemuse dans ses bras. A gauche, derrière lui, trois hommes sont assis autour d'une table, sur laquelle est placé un pot de bière.

Ce petit tableau, qui a les qualités de finesse et d'expression ordinaires à Teniers, a été gravé par Is.-St. Helman, dans le Musée Français. Il a été reproduit également dans le Musée Filhol. Une autre composition plus importante du même artiste, que le catalogue du Louvre intitule : Danse de paysans à la porte d'un cabaret (v. DANSE), a été gravée par Beauvalet sous le titre de Joueur de cornemuse, à cause du personnage le plus en vue. Teniers a, d'ailleurs, représenté souvent des paysans dansant au son de la cornemuse.

Une estampe d'Albert Dürer, datée de 1514, représente un Joueur de cornemuse. Il a été fait plusieurs copies de cette pièce, notamment par P. Maes le vieux et par Lambert Hopfer. Des estampes sur le même sujet ont été gravées par H.-S. Beham, Berghem, J.-P. Heinel (1835). Des Joueurs de cornemuse ont été peints par Wille (gravé par E.-G. Krüger), Jan Metsys (musée de Vienne), Ch. Pauditz (musée de Vienne), J. van Tilius (musée de Vienne), C.-E. Biset (vente Chappuis, 1865).

Un tableau d'Abraham Bloemaert qui est au musée de Toulouse nous montre un Joueur de musette. Des figures de ce genre ont été gravées par H. Hondius le jeune d'après P. Breughel (1642), P.-F. Beaumont d'après J. Miel, Elisabeth Lemoine d'après Lancret, J. Dumont le Romain (eau-forte).

Des Joueurs de chalumeau ont été gravés par Kaupertz (d'après G. Dov) et J.-B. Le Prince (1769); un Joueur d'orgues, par Is. von Mechenen; un Joueur de tambourin par Michel Lasne (d'après A. Bosse); une Joueuse de harpe, par H.-S. Beham; une Joueuse de cistre, par J.-G. Muller (d'après P.-A. Wille) et par J. Dassonneville; un Joueur de galoubet par Bradel. Citons encore, parmi les tableaux : un Joueur de clarinette, par Th. van Baburen (daté de 1623, ancienne galerie de Pommersfelden); un Joueur de tambourin, par le Titien (musée du Belvédère); une Jeune fille jouant du tambour de basque, par Schnetz (Salon de 1833); des Joueurs de basse, par P.-C. Comte (Exposition universelle de 1855), Meissonier (Salon de 1842), V. Chavet (1853); et, parmi les statues, un Joueur de cymbales, par R. Westmacott le jeune (Exposition universelle de 1855); un Joueur de biniou, par Ch. Le Bourg (Salon de 1857), et une Jeune fille napolitaine jouant du tamburello, statue de bronze, par Dantan aîné (Salon de 1868).

Joueur de guitare (LE), tableau de Watteau, au musée du Belvédère à Vienne. Un jeune homme, costumé à l'espagnole et assis sous des arbres, joue de la guitare. Cette figure, peinte sur bois, a la désinvolture spi-